



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Bureau de la communication interministérielle

19 mars 2020

TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS

Vols à destination de la métropole

- Maintien des liaisons aériennes quotidiennes jusqu'à dimanche 22 mars inclus en particulier pour garantir le retour des non-résidents.
- Programmation des vols fortement réduite à partir du lundi 23 mars pour assurer une continuité territoriale limitée avec l'Hexagone. Ces dispositions permettront de maintenir le transit du fret, la possibilité d'évacuations sanitaires et d'acheminement des produits sanitaires (médicaments, produits sanguins...), et certains déplacements pour raisons familiales ou professionnelles impérieuses.

Vols à destination des pays tiers

- Les liaisons aériennes internationales sont maintenues jusqu'au mardi 24 mars au plus tard pour permettre notamment le départ des personnes qui souhaiteraient regagner leur pays de résidence et le retour des calédoniens qui décideraient de rentrer.
- À compter de mardi au plus tard les liaisons aériennes de passagers vers les états tiers seront suspendues.

Vols à destination des territoires français du Pacifique

- L'administrateur supérieur de Wallis et Futuna a décidé la suspension de tous les vols passagers vers Wallis & Futuna jusqu'à nouvel ordre.
- Concernant la Polynésie française, une ultime liaison sera éventuellement assurée samedi afin de permettre aux polynésiens de regagner leur archipel et aux calédoniens de rejoindre la Nouvelle-Calédonie.

Pour toutes les liaisons, les étrangers non-résidents en Nouvelle-Calédonie ne sont plus autorisés à entrer en Nouvelle-Calédonie.